



EXPERTISE
FRANCE

PACAO

Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest - Mali

Termes de référence pour le recrutement d'une consultance pour réaliser l'évaluation intermédiaire du projet PACAO au Mali

Septembre 2023

1 INFORMATION GENERALES

Intitulé de la mission	Consultance pour réaliser l'évaluation intermédiaire du projet PACAO - Mali
Projet	PACAO – Projet d'appui à la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest au Mali
Bénéficiaires du projet	4 923 acteurs des filières cibles du projet (Mangue, karité et Bétail/viande)
Pays	La mission se déroulera à distance et à Bamako si possible
Budget estimé	Budget maximum de 20 000 €

2 CONTEXTE

2.1 Présentation du contexte

Au Mali, l'agriculture représente 45% du PIB et occupe 80% de la population active. Ce secteur primaire présente un haut potentiel d'augmentation de la productivité et de transformation permettant ainsi une hausse substantielle de la valeur ajoutée. Les trois chaînes de valeur cibles du PACAO sont issues des filières du secteur de l'Agriculture, présentant de réels potentiels de transformation : la mangue, le karité et la filière bétail/viande.

- **La mangue**

Le Mali est l'un des principaux producteurs de mangues en Afrique de l'ouest. Le bassin de production de la mangue malienne se situe dans le sud du pays : la région de Sikasso concentre 90% des producteurs de mangues du pays. En 2020, 60 000 T ont été commercialisées sur les marchés principaux suivis par l'Interprofession de la Filière Mangue (IFM) : 11 000 T de mangues fraîches exportées dans le reste de l'Afrique, 3 000 T au Maroc et 8 000 T en Europe, 26 000 T de mangues fraîches commercialisées sur les marchés nationaux et 12 000 T de mangues transformées principalement pour l'export.

La valorisation sur les marchés de la mangue malienne demeure faible en raison de plusieurs défis structurels empêchant d'offrir un produit de qualité en quantité :

- Déficit de production de plants de manguiers de qualité,
- Faible entretien des vergers et maîtrise insuffisante de l'itinéraire technique,
- Vieillesse et atomisation des vergers,
- Déficit de traitement contre les maladies et nuisibles des manguiers (phytosanitaire + lutte intégrée) dans le contexte des nouvelles règles de l'UE sur l'importation de mangues (UE – 2019/523),
- Accès à la certification,
- Accès au financement,
- Faible capacité de production, post-récolte et de transformation : équipement de transformation, stockage, chambre froide, transport.

- **Le karité**

Le Mali est le deuxième producteur d'amande de karité au monde (40 000 à 190 000 T par an), après le Nigéria. Néanmoins, il ne figure pas parmi les grands exportateurs de noix ou de beurre de karité ouest-africain (Ghana : 210 000 T ; Burkina Faso : 100 000 T ; Bénin : 50 000 T ; RCI : 20 000 T). Il existe cependant une demande

croissante de produits issus du karité sur les marchés de la cosmétique et de l'agro-alimentaire. Le marché mondial du karité pourrait s'élever jusqu'à 3,5 milliards USD d'ici 2028 (Transparency Market research).

Il existe au Mali 150 à 200 groupes de femmes productrices qui comptent 30 000 à 40 000 femmes organisées autour de la production d'amandes. Une quinzaine de coopératives et 5 entreprises font également de la transformation. Au-delà de ces femmes organisées, il existe 3 millions de femmes, représentant 500 000 foyers, qui sont actrices de la filière. Il existe donc un réel levier économique et social au développement de cette filière.

Les principales faiblesses de la filière et défis à relever sont :

- Gestion de la ressource (arbre menacé d'extinction) : la gestion des parcs à karité est faible et la régénération des arbres vieillissants ne se fait pas à un rythme suffisant ;
- Faiblesse des coopératives en organisation et gestion ;
- Amélioration des pratiques culturelles et de transformation ;
- Pénibilité des conditions de cueillette et de transformation ;
- Maillons faibles : la logistique, le stockage, les infrastructures ;
- Peu de transformation en beurre (vente de noix sans valeur ajoutée) ;
- Manque d'information : Les conditions de prix, les relations fournisseur-client, et normes de qualité peu échangées et diffusées ;
- Il y a peu de coordination entre acteurs de la filière malgré un nombre de coopératives important.

- **Bétail/viande**

L'élevage occupe une place importante dans l'économie du Mali : par le nombre de cheptel, le Mali occupe la première place des pays de l'espace de l'UEMOA et la deuxième place des pays de la CEDEAO après le Nigéria. Les acteurs de la commercialisation du bétail exerçant rarement dans les structures formelles, les retombées positives des transactions commerciales restent marginales tant pour la filière que pour l'Etat. L'exportation de la viande reste très faible à tel point qu'elle n'apparaît pas souvent dans les statistiques de la DNPIA.

La forte urbanisation, le changement climatique entraînant la raréfaction des pâturages pouvant alimenter des conflits entre les différents acteurs ruraux, l'intégration économique influençant les modes de consommation notamment le besoin de qualité et de traçabilité des denrées alimentaires, poussent encore à promouvoir et développer la rationalisation de l'élevage et l'embouche bovine. Dans l'élevage, particulièrement dans l'élevage rationnel, les charges d'alimentation constituent entre 80 à 90% des charges d'exploitation totales. La maîtrise des coûts de l'alimentation animale est de loin le principal facteur de compétitivité au-delà de la raréfaction et de la volatilité de l'alimentation animale habituellement connue au Mali.

2.2 Présentation du projet

Le projet PACAO (Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest) est financé par l'Union européenne à hauteur de 120 M€. Il a vocation à promouvoir l'intégration dans le système commercial régional et international des 15 pays de la CEDEAO plus la Mauritanie. Le volet malien – PACAO Mali – vise l'amélioration de la performance et la croissance de 4 chaînes de valeur sélectionnées (manguier, karité, embouche bovine et alimentation animale, horticulture). Les interventions nationales sont dotées d'une contribution totale de l'UE de 48 M€ dont 5,5 M€ pour le Mali avec la répartition suivante :

Mali	5 500 000 €
Mise en œuvre par une organisation internationale – Expertise France	4 200 000 €
Gestion indirecte avec l'organisation régionale et le pays partenaire	1 000 000 €
Évaluation, Audit	100 000 €
Imprévus	200 000 €

La convention entre l'UE et Expertise France a été signée le 8 septembre 2021. Le projet est mis en œuvre à partir de cette date, sur une durée de 36 mois dans les zones de Sikasso, Kayes, Koulikoro et dans le District de Bamako.

2.2.1 Gouvernance du projet

L'organe principal de gouvernance du projet est le Comité de Pilotage qui se réunit au moins une fois par an. Sous la présidence du Ministère en charge de l'Agriculture, il est chargé, entre autres de (i) fournir une orientation stratégique de la mise en œuvre du projet et en assurer la supervision, ; (ii) examiner le plan annuel de mise en œuvre du projet et fournir des conseils au Ministère du Développement Rural à ce sujet ; (iii) examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet ; (iv) faciliter la coordination des activités du projet et faire des recommandations pour l'élimination de tous les obstacles à la mise en œuvre du projet.

En outre, il est institué un comité technique de suivi qui doit se réunir tous les 6 mois. Il a pour rôle de d'analyser les opérations réalisées par le projet, de vérifier si le suivi des recommandations a été exécuté et de préparer les recommandations techniques pour le Comité de Pilotage.

2.2.2 Objectifs et résultats attendus

L'objectif général du projet est de contribuer à générer des opportunités d'emplois et à améliorer les revenus des acteurs des filières cibles (Mangue, Bétail/Viande et Karité) au Mali.

Les deux objectifs spécifiques sont :

- 1) Renforcer les capacités productives des chaînes de valeur des filières cibles afin d'accroître leur compétitivité sur les marchés,
- 2) Renforcer le positionnement des produits sur les marchés nationaux et internationaux par l'amélioration de la qualité et l'appui des organes publics.

Concernant le premier objectif spécifique, ou composante 1, il s'agit de :

1. **Clairement identifier tous les membres des groupements des filières** des zones d'intervention, pour chaque famille. En effet, les services aux membres doivent être bien organisés et s'adresser à des bénéficiaires également organisés. L'organisation de l'information doit également permettre aux membres, aux unions, aux fédérations et interprofessions d'avoir un accès rationalisé à une information actualisée.
2. **Former les producteurs / transformateurs / éleveurs** pour élever le niveau moyen dans les techniques de production et dans les techniques de gestion. Ces formations doivent toucher le plus grand nombre possible de personnes dans les filières cibles dans les zones d'intervention.
3. Des activités devront s'opérationnaliser autour de **contrats entre acteurs des maillons voisins** dans chacune des filières, dans le but d'aboutir en particulier à des contrats de vente avec des clients, sur les marchés locaux ou à l'export.
4. **Structurer les acteurs de production à chaque échelon**, de manière à mieux organiser les services qui leur sont utiles et à garantir une bonne gouvernance sur le long terme, en particulier en développant des centres mutualisés de services.
5. **Doter sur le long terme les filières ciblées d'instruments financiers**, et permettre en particulier d'accéder à des investissements utiles au développement des OP et entreprises du secteur.
6. **Mieux appréhender les enjeux de la filière horticole** en réalisant une étude actualisée sur les potentiels de ses sous-filières.

Dans la deuxième composante, il s'agit de :

7. **S'appuyer sur les services étatiques adéquats pour intervenir de façon pérenne** auprès des acteurs des filières pour produire des produits de qualité ; Renforcer les capacités de ces services étatiques pour qu'ils puissent assurer efficacement leurs fonctions ; Renforcer temporairement l'AMANORM pour doter celle-ci d'une accréditation, c'est-à-dire d'une compétence pour procéder à la certification, afin qu'elle élabore des normes nationales relatives aux 3 filières ; Aider à l'exportation avec un appui ciblé au respect du cahier des charges pour l'importation des mangues vers l'Union européenne.
8. **Faire la promotion des produits des 3 filières**, en particulier en appuyant l'émergence de marques collectives, en promouvant les bonnes pratiques pour réussir à gagner des marchés et en prenant connaissance des pratiques commerciales sur les marchés de destination.
9. **Inciter les entreprises et OP à s'accoutumer à certifier leurs produits** et/ou processus de transformation.

2.2.3 Bénéficiaires du projet

Les principaux bénéficiaires du projet sont les suivants :

Type d'acteur	Filière Mangué	Filière Embouche Bovine / Alimentation animale	Filière Karité
Secteur productif	Pépiniéristes Producteurs Pisteurs Transformateurs Exportateurs	Producteurs Marchands Transformateurs Abattoirs	Collecteurs /Producteurs Transformateurs Exportateurs
Secteur Institutionnel d'appui	Interprofession de la Mangué Office de protection des végétaux (OPV) AMANORM APEX CDA BRMN APCAM	Interprofession bétail viande AMANORM APEX CDA BRMN APCAM	Programme karité AMANORM APEX BRMN APCAM

Au global, les capacités techniques de 4923 acteurs seront renforcées : 2 327 en techniques de production (techniques améliorées), 736 en gestion, 1350 en qualité et 510 sur d'autres sujets comme la lutte contre la mouche de fruits de mangue.

3 OBJECTIFS DE LA MISSION ET RESULTATS POURSUIVIS

3.1 Objectifs et attentes générales de la mission d'évaluation

Le projet PACAO-Mali est en cours d'exécution depuis 2 années et doit arriver à terme en septembre 2024. Cet exercice d'évaluation intermédiaire est un jalon prévu du projet pour assurer sa redevabilité envers l'Union européenne, l'agence de mise en œuvre Expertise France et les bénéficiaires du projet. Il portera sur le segment « mise en œuvre par Expertise France » de 4,2 millions d'euros (voir tableau page 3).

L'équipe de coordination du projet souhaite faire appel à de l'expertise externe pour appuyer les réflexions sur la stratégie de mise en œuvre de l'intervention. Cette mission d'évaluation a ainsi pour principal objectif de réaliser un travail de 1) analyse rétrospective sur les avancées du projet, et 2) analyse prospective pour fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour la suite du PACAO-Mali à l'équipe de coordination d'Expertise France.

Plus précisément, il est attendu de l'équipe d'évaluateur.trices une **analyse globale et indépendante de la performance du projet et de ses avancées** pour y adosser et alimenter un **exercice complet de planification de projet** pour la dernière année du projet. Cet examen à mi-parcours aidera ainsi l'équipe du projet à définir

une stratégie opérationnelle réaliste et efficace pour atteindre les résultats escomptés au cours de la troisième et dernière année du projet.

Cette mission associe donc fortement une **dimension d'évaluation et une dimension de conseil** sur les orientations réalistes à donner au projet.

3.2 Utilisateurs potentiels

L'évaluation devra s'appuyer sur une approche axée sur l'utilisation. Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront :

- l'équipe de coordination d'Expertise France, qui a besoin de cette évaluation pour approfondir la réflexion sur la suite du projet,
- le Comité de pilotage du projet PACAO-Mali, présidé par le Ministère du Développement Rural,
- l'Union européenne.

4 QUESTIONS EVALUATIVES

A la fin de la mission d'évaluation, les questions clés suivantes devront trouver une réponse :

- Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et la planification telle que construite permettra-t-elle l'atteinte des résultats escomptés du projet dans le temps imparti (avec une fin des activités au 7 septembre 2024) ?
- Quels sont les facteurs favorisant ou contraignant la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats, et comment les encourager ou les contourner ?
- La gestion du projet telle que mise en place (ressources humaines, partage des rôles et responsabilités, organigramme, interactions, arbitrages financiers en lien avec les choix stratégiques) est-elle optimale pour atteindre les résultats ?
- Quel est le niveau d'engagement des acteurs institutionnels des quatre filières, et comment l'améliorer ?
- De quelle manière et dans quelle mesure le projet PACAO s'inscrit dans le paysage actuel de projets d'appui aux filières au Mali (en termes d'adaptations, de synergies et de complémentarités) ?
- Dans quelle mesure le genre est-il pris en compte dans les activités et la gestion du projet ?

Grâce à l'analyse de ces questions, les consultant.es devront pouvoir proposer des **scénarii opérationnels** répondant aux questions suivantes :

- Parmi les activités, lesquelles pourraient être réalistement mises en œuvre, tout en assurant les effets escomptés immédiats et moyen-terme sur les bénéficiaires du projet ?
- Quels ajustements au niveau du chronogramme seraient nécessaires et réalistes pour atteindre ces résultats ?
- Comment prendre davantage en compte le genre dans les activités du projet ?

Ainsi, la présente évaluation ne cherche pas à questionner la pertinence du projet vis-à-vis des besoins de soutien aux trois filières, mais s'attache à étudier l'efficacité, l'efficience et la durabilité des actions menées jusqu'à présent et du pilotage du projet. Cette analyse permettra de confirmer ou infirmer les choix stratégiques opérationnels et d'explorer les ajustements nécessaires par la formulation de scénarii concrets et de recommandations pour garantir l'atteinte des résultats attendus pour la dernière phase du projet. Des pistes pour une stratégie de sortie seront également identifiées à ce stade.

Les évaluateur.trices devront proposer une **matrice d'évaluation** précisant les critères et les données nécessaires qui leur permettront de répondre aux questions évaluatives. Dans le cas des données primaires, la matrice devra décrire les méthodes de collecte et auprès de quelle(s) partie(s) prenante(s).

5 METHODOLOGIE ET DESCRIPTION DE LA MISSION

Une méthodologie de travail devra être proposée par l'équipe d'évaluation dans leur offre technique, puis affinée en détail dans la note de cadrage. L'approche évaluative impliquera la triangulation de multiples sources de données et outils de collecte pour répondre aux objectifs de l'évaluation et aux résultats attendus.

Le processus évaluatif sera mené en trois phases :

- Démarrage et documentaire
- Collecte et analyse
- Synthèse

Les livrables de chaque phase devront être remis à la fin des étapes correspondantes, comme précisé dans le tableau synoptique ci-dessous.

5.1 Etapes de l'évaluation

Phases de l'évaluation	Activités clés	Livrables et réunions
Démarrage et documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire : les consultants recevront la documentation nécessaire dès le lancement de la mission (document d'action, cadre de résultats, ...) - Des entretiens préliminaires pourront être menés avec Expertise France. - Réunion de cadrage : une réunion sera organisée rapidement pour s'accorder sur les objectifs de la mission, le chronogramme, la méthodologie et les questions évaluatives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage avec le Groupe de pilotage - Validation de la note de cadrage - Validation des outils de collecte produits par le Groupe de pilotage
Collecte et analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec l'équipe d'Expertise France, les partenaires de mise en œuvre, l'UE, etc. - Analyse des données et préparation du rapport intermédiaire (PPT) - Atelier de travail, discussion et co-construction des scénarii et recommandations avec le groupe de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de travail avec le Groupe de pilotage - Validation du rapport intermédiaire (PPT) par le Groupe de pilotage
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du rapport final intégrant le scénario privilégié et les recommandations faisant consensus - Atelier de restitution et élaboration d'un plan d'action et de suivi des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de restitution final - Validation du rapport final par le Groupe de pilotage - Plan de suivi des recommandations

5.2 Livrables attendus

Les livrables suivants sont attendus de la mission d'évaluation. Ils devront être soumis par email sous format Word aux membres du Groupe de pilotage qui seront indiqués lors de la phase de démarrage.

Livrables	Description	# pages max.
1. Note de cadrage	Cette note contiendra : * un rappel du contexte * la description de l'action évaluée * les questions d'évaluation posée, et le référentiel d'évaluation (questions/critères/indicateurs) * la méthode proposée (méthode, sources et outils mobilisés) * le programme de travail * le calendrier des réunions	12
2. Outils de collecte des données	Les guides d'entretien devront être validés par le Groupe de pilotage.	/
3. Rapport intermédiaire	Le rapport intermédiaire prendra la forme d'un Powerpoint avec les éléments suivant : * la synthèse des actions de collecte menées et les limites rencontrées * un ou plusieurs diaporamas par question et/ou par constats * des pistes de réflexions et propositions pour la suite du projet	/
4. Rapport final incluant les annexes	Le rapport final reprendra la méthodologie de l'évaluation et fera un récit détaillé du projet (possible d'y adosser la théorie du changement). Les parties analytiques seront structurées en 2 parties : 1) une partie reprenant les questions d'évaluation posées ; elles présenteront les constats / enseignements principaux. 2) une partie avec les scénarii discutés, et détaillant le scénario privilégié pour la suite du PACAO-Mali, avec les conclusions et recommandations issues des ateliers de travail menés avec le Groupe de pilotage.	40
5. Une synthèse	Une synthèse accompagnera le rapport final.	5
6. Plan d'action et de suivi des recommandations	Le rapport final sera accompagné d'un plan d'action et de suivi des recommandations, qui sera remis à l'équipe projet pour les ajustements à effectuer sur leur projet.	

5.3 Principes de l'évaluation

L'équipe d'évaluateur portera une attention particulière à respecter les principes suivants :

- La transparence et la redevabilité tout au long du processus d'évaluation et d'appréciation envers toutes les organisations et les personnes impliquées ;
- La préservation de la confidentialité des noms et informations personnellement identifiables ;
- Le consentement et l'assentiment éclairés en le demandant à tous les participants après avoir expliqué l'objectif de l'évaluation et la manière dont les données seront utilisées.

6 ORGANISATION DE LA MISSION DE CONSULTANCE

6.1 Pilotage et gouvernance de la mission

La mission d'évaluation est gérée par un **Groupe de pilotage** composé de 4 personnes : le Chef de projet, le Chargé de Suivi-évaluation du projet, la Chargée de projet d'Expertise France siège et la Coordinatrice de Suivi-évaluation du Département Développement Durable au siège.

Les fonctions principales des membres de ce Groupe de pilotage sont :

- De faciliter les contacts entre l'équipe de consultance et les parties prenantes du projet,
- De s'assurer que l'équipe de consultance ait accès à toutes les sources d'information et de documentation liées au PACAO-Mali,
- D'organiser des réunions de cadrage et de suivi avec l'équipe de consultance,
- De valider les déroulés d'atelier et les outils de collecte de données proposés par les consultants,
- De rassembler et consolider les retours et commentaires sur les livrables produits par l'équipe de consultance,
- De s'assurer de la bonne communication des conclusions et recommandations de l'évaluation aux utilisateurs et aux autres destinataires éventuels,
- D'assurer le bon suivi des recommandations la mission de consultance terminée.

Le groupe de pilotage se réunira au cours de l'évaluation à minima trois fois :

- La réunion de cadrage, au cours de laquelle les consultant.es présenteront le contenu de la note de cadrage préparée,
- La restitution des premiers constats suite à la phase de collecte,
- L'atelier de co-construction des recommandations pour la suite du projet PACAO-Mali.

6.2 Modalités de coordination

Il est demandé à l'équipe de consultance d'associer étroitement Expertise France à la construction de leur raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'au dernier atelier de travail sur les recommandations. Pour cela, une fréquence de **réunions de suivi** de la mission de consultance sera décidée lors de la réunion de démarrage.

6.3 Calendrier

La durée totale de la mission est estimée autour de 30 jours-hommes, selon le détail ci-dessous donné à titre indicatif :

Activités / étapes	Lieu	Calendrier indicatif
1. Lancement de la mission	A distance	Début novembre 2023
2. Réunion de cadrage	A distance	Mi-novembre 2023
3. Phase de collecte	A Bamako et/ou à distance	Novembre-décembre 2023
4. Atelier de travail sur la base des constats et élaboration d'un scénario et recommandations	Bamako, Paris ou à distance	Fin décembre 2023
5. Atelier de restitution final	A distance	Mi-janvier 2024
6. Rendu du rapport final	/	Mi-janvier 2024

Les candidats devront proposer dans leur offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité/mission et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de cadrage.

6.4 Lieu de la mission

La mission d'évaluation se déroulera en partie à distance. Il est fortement souhaitable qu'au moins un des évaluateur.trice puisse se rendre à Bamako. **Pour cela, un binôme avec un consultant de nationalité malienne ou résidant au Mali sera privilégié.**

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas certain que les évaluateurs puissent se rendre dans les zones d'intervention du projet. Cependant, le service sécurité évaluera la situation au moment de la mission et orientera le projet. En cas de difficultés de se rendre sur le terrain, la majorité des entretiens avec les acteurs maliens pourraient avoir lieu à Bamako, ou à distance.

7 PROFIL ET EXPERTISE RECHERCHES

Un binôme de consultant.es est recherché pour cette mission, avec une personne de préférence résidant au Mali ou pouvant s'y rendre facilement, notamment pour la phase de terrain. Cette offre est ouverte à la fois aux bureaux d'étude et aux consultant.es individuel.les.

7.1 Qualifications

- Diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : sciences sociales, développement international, environnement, droit, sciences politiques ou autre discipline connexe ;
- Maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral.

7.2 Expériences professionnelles

- Au moins un membre de l'équipe de consultants possède une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine du développement international,
- Au moins un membre de l'équipe de consultant possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du suivi-évaluation et l'ingénierie de projet, démontrant une pratique confirmée de l'évaluation de projet et de la gestion de projet,
- Expérience confirmée dans la conduite d'évaluation de politiques agricoles ou de projet de renforcement de filières / chaînes de valeur,
- Expérience confirmée dans l'analyse institutionnelle et organisationnelle,
- Expérience confirmée dans la conception et l'animation d'ateliers de réflexion et de leçons apprises,
- La connaissance du Mali et du secteur agricole représente un atout majeur,
- Solides compétences rédactionnelles et capacité à transmettre des informations techniques et complexes de manière structurée, logique, claire et précise.

8 DOSSIER DE CANDIDATURE

8.1 Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- Une **offre technique** comprenant :
 - Compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence,
 - Méthodologie d'intervention en lien avec les termes de référence,

- Plan de travail/chronogramme détaillé,
- Composition de l'équipe d'évaluation, avec les CV des expert.es mobilisé.es pour la mission
- Tableau résumé des expériences dans l'évaluation de projet avec les coordonnées d'au moins 3 référents.
- Une **offre financière** : budget global de l'évaluation et coût journalier forfaitaire en HT et TTC (décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail).
- Le candidat peut également fournir des extraits d'un ou plusieurs travaux similaires.

8.2 Modalités d'évaluation des offres

Le budget prévisionnel est de 20 000 €.

Les offres sont à envoyer au plus tard le **29 octobre 2023**.

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
1. SCORE OFFRE TECHNIQUE DONT:	80
1.1. Score expériences de l'équipe présentée	30
» Complémentarité des membres de l'équipe et couverture des thèmes requis pour l'évaluation (CVs)	15
» Expériences en évaluation de projet, qualité des références et missions similaires effectuées	15
1.2. Score méthodologie présentée	50
» Méthodologie d'intervention et bonne compréhension de la mission et de ses enjeux	30
» Organisation des tâches et du temps	20
2. SCORE OFFRE FINANCIERE	20
Score total	100